



séparation et puis je partir avec mes enfants

Par **colombiana**, le **26/07/2012** à **10:41**

bonjour.voila,je vie depuis 5 ans avec le père de mes enfants.l ainée de mes enfants a 5 ans aujourd'hui.mon ami c est installer avec nous alors qu il avait déjà 8 mois.il avait refuser le fait d etre père ,c était un accident nous l avons conçus en sortie de boite de nuit et nous étions ivrent.en s installant ensemble il a fallut que nous appenions a nous conaitre mais jusqu a se jour rien ne va.moi je suis quelqu un de vivante mais lui est plus renfermer et pas sociable du tout.mon deuxième enfant(une fille)était aussi un accident.il me l a dit et re dit que ses deux enfants il n en voulait pas du tout devant témoins.mais j ais toujou penser qu il changerais avec le temps.aujourd'hui il a acheter sa maison et depuis c est devenue invivable,nous sommes devenus prisonier.depuis janvier dès que rien ne va pour lui,ménage mal fait a son gout ou autres,il me dit de partir de ""chez lui"".alors ma question est.je peux partir avec mes enfants?

il n a déclarer que mon fils.pas ma fille.a la caf c est moi qui les a a charge.il n a déclarer aucuns de nous.officiellement je ne vis pas avec lui ni les enfants.